



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

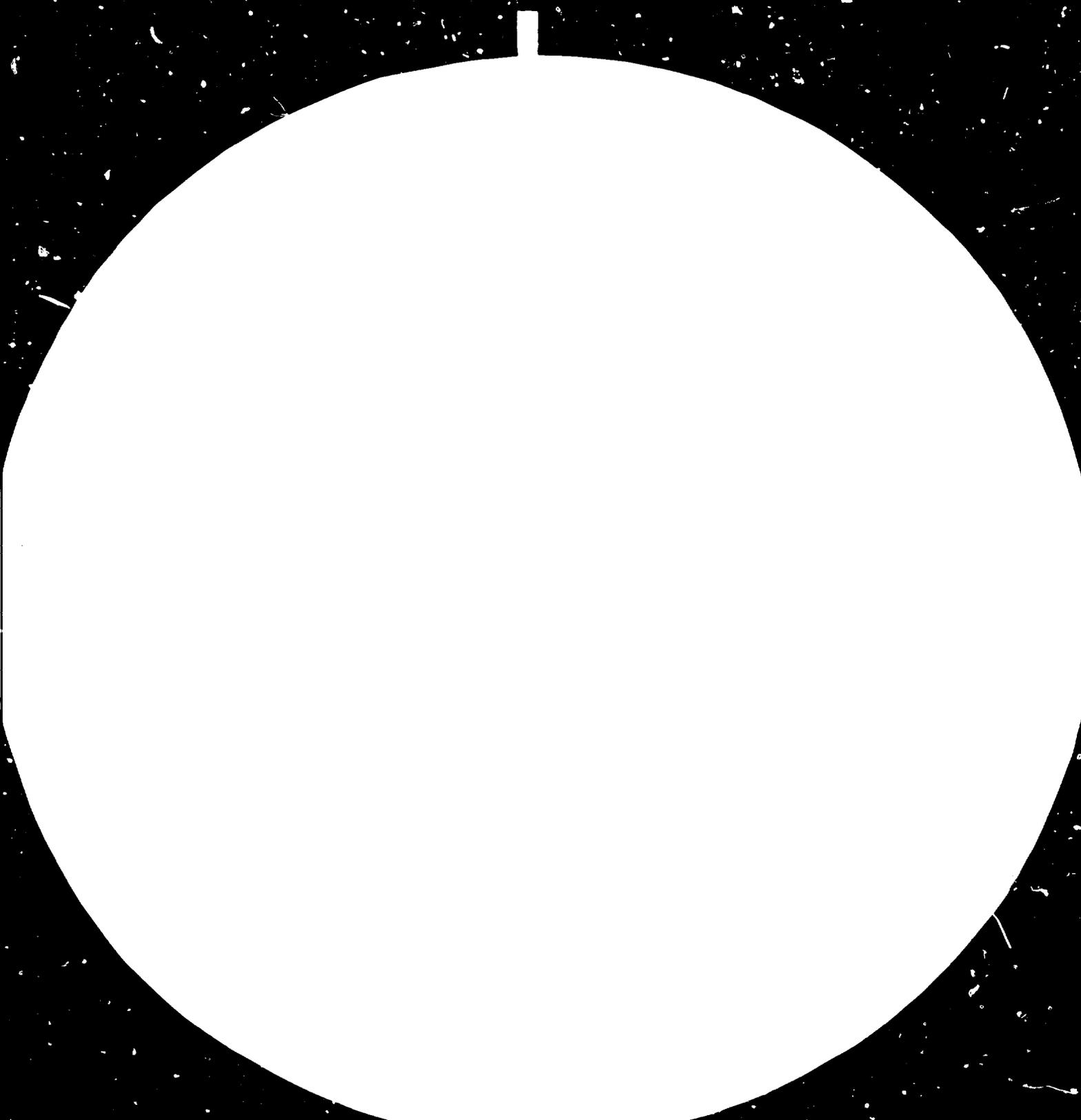
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

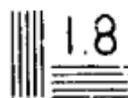
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.5



Resolution Test Chart (NBS 1963) showing patterns for 1.0, 1.1, 1.25, 1.4, 1.6, 1.8, 2.0, 2.2, and 2.5.

11337 - F

Distr.
LIMITEE

UNIDO/PC.36

16 fevrier 1982

FRANCAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
DE LA
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nouakchott (Mauritanie), 18-20 janvier 1982

RAPPORT

000000

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme "dollar" (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

L'unité monétaire de la Mauritanie est l'Ouguiya (UM). Durant la période sur laquelle porte le présent rapport, la valeur du dollar des Etats-Unis d'Amérique en UM était : 1 \$ = 48,5 UM.

La présente publication comporte les abréviations suivantes:

FADES	Fonds arabe de développement économique et social
OADI	Organisation arabe de développement industriel
SAGI	Société arabe de garantie des investissements
SOMALIDA	Société mauritano-libyenne de développement agricole
STECM	Société tunisienne d'électricité et de confection mécanique

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	4
I. ORGANISATION DE LA REUNION	5
II. EXPOSE SOMMAIRE SUR LA NATURE DES PROJETS PROPOSES	8
III. ENTRETIENS PORTANT SUR DES PROPOSITIONS DE PROJETS	9
RECOMMANDATIONS	15
<u>Annexe.</u> Liste des participants	17

INTRODUCTION

L'Organisation arabe de développement industriel (OADI), en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement mauritanien, a organisé la première réunion de solidarité en vue de coopérer au développement industriel de la République islamique de Mauritanie, qui s'est tenue à Nouakchott du 18 au 20 janvier 1982. Cette réunion avait pour but de trouver les moyens qui permettraient aux pays ainsi qu'aux institutions de développement arabes y participant de coopérer en vue de promouvoir le développement industriel de la Mauritanie. Les participants ont examiné en détail les propositions de projets et les modes de coopération bilatérale et multilatérale qui permettraient de satisfaire les besoins de la Mauritanie dans le cadre d'une coopération économique des pays arabes.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

Les délégations des pays arabes suivants assistaient à la réunion : l'Algérie, la Tunisie, l'Iraq, le Qatar, le Koweït, la Jamahiriya arabe libyenne, la Mauritanie.

Parmi les institutions arabes de développement étaient représentées : la Société arabe de garantie des investissements, le Fonds arabe pour le développement industriel, l'Organisation arabe de développement industriel, la Société arabe libyenne des investissements extérieurs, le Fonds saoudien de développement, la Banque islamique de développement.

Le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel étaient également représentés à la réunion.

Discours d'ouverture

S.E. le colonel Maawiya Ould Sid'Ahmed Taya, membre du Comité militaire du salut national, premier ministre et ministre de la défense de la République islamique de Mauritanie, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. Dans son discours inaugural, le colonel Taya a exposé les grandes lignes de la politique industrielle et agricole en Mauritanie, soulignant l'importance d'accorder la priorité au secteur rural ainsi que la détermination du peuple mauritanien à surmonter tous les obstacles dans le domaine du développement industriel. Le colonel Taya a également rendu hommage à l'esprit de coopération vrai et sincère entre les participants à la réunion et la Mauritanie.

Le capitaine Mouhamed Mahmoud Ould Den, membre du Comité militaire de salut national, ministre de l'industrie et du commerce de la République islamique de Mauritanie a ensuite pris la parole, pour expliquer aux participants la nature des mesures prises par le Comité militaire de salut national afin de sortir la Mauritanie de la crise économique dont elle souffre depuis près de vingt ans. Il a, par ailleurs, souligné que le processus de développement industriel était un facteur primordial dans l'évolution économique et sociale en Mauritanie.

Il a souligné que l'objectif visé n'était autre que l'exploitation des ressources nationales de façon à assurer à l'économie mauritanienne le maximum de revenus et à mettre fin à l'état de dépendance économique dans laquelle le pays se trouve. Il s'est félicité du rôle que jouent les pays arabes dans le financement des projets de développement en Mauritanie.

M. Ayad Al Azabi, directeur de l'OADI, a pris la parole, exprimant son admiration pour les efforts déployés par le Gouvernement mauritanien dans le domaine de l'industrialisation face aux difficultés qu'elle rencontre dans les domaines du financement et de la formation professionnelle en particulier. Il a souligné que la Mauritanie avait toutes les possibilités de construire une économie nationale solide, si elle parvenait à assurer, d'une part, les ressources financières et, d'autre part, quelques données de base pour le développement industriel, mentionnant à ce propos l'importance de l'aide financière et technique qu'accordent les pays arabes à la Mauritanie, aide qu'il a qualifiée de "droit" et de "devoir" envers un pays frère moins développé.

M. David Ganao, représentant de l'ONUDI a ensuite pris la parole, exprimant le regret du directeur exécutif de l'ONUDI de n'avoir pu assister aux travaux de la réunion. Il a félicité le Gouvernement mauritanien pour les efforts qu'il déploie pour le développement économique du pays, malgré les difficultés que créent d'une part, la situation économique mondiale et, d'autre part, les conditions naturelles difficiles en Mauritanie. M. Ganao a aussi évoqué les multiples expériences de coopération entre les pays arabes dans divers domaines, soulignant que la création même de certaines institutions arabes de financement avait pour but de développer les ressources naturelles et humaines dans la région arabe. Il a ajouté qu'aujourd'hui les problèmes du développement industriel dans les pays en voie de développement se sont précisés, et qu'on reconnaît clairement le besoin immédiat d'établir une coopération fructueuse qui déboucherait sur une autosuffisance collective, seul moyen efficace d'établir un nouvel ordre économique international.

M. Ganao a souligné, par ailleurs, l'importance de la coopération entre les pays en voie de développement afin de réaliser les objectifs de Lima et de New Delhi ainsi que le plan d'action de Buenos Aires et d'autres réunions internationales concernées par le problème de développement dans les pays

en voie de développement. A cet égard, il a signalé que la coopération entre les pays arabes revêtait une importance particulière vu les liens socio-culturels qui existent entre ces pays.

Election du Bureau

Un Bureau a été ensuite élu, ayant pour président le ministre de l'industrie et du commerce mauritanien; pour premier vice-président le chef de la délégation algérienne; pour second vice-président le chef de la délégation saoudienne; et pour rapporteur général le chef de la délégation iraquenne.

Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont approuvé l'ordre du jour suivant:

Couverture de la réunion

Election du président, des vice-présidents et du rapporteur

Adoption de l'ordre du jour

Exposé sommaire sur la nature des projets proposés

Entretiens portant sur des propositions de projets

Questions diverses

Adoption des conclusions et recommandations

Discours de clôture

II. EXPOSE SOMMAIRE SUR LA NATURE DES PROJETS PROPOSES

Le président de la réunion a exposé sommairement les projets proposés - dont la liste figure à la suite - en vue de promouvoir le développement industriel, économique et social en Mauritanie.

Liste des projets

Etablissement d'une usine d'engrais phosphatés
Unité de traitement et d'emballage des dattes
Etablissement d'une fonderie à Nouakchott
Complexe agro-industriel sucrier
Raffinerie de sucre
Modernisation de l'abattoir de Nouakchott
Village des artisans à Nouakchott
Etablissement d'une tannerie
Etablissement d'une briqueterie à Rosso
Assistance à la réorganisation du Ministère de l'industrie et du commerce
Création d'un Centre national de formation professionnelle
Réalisation d'une centrale électrique
Unité de production d'aliment pour bétail
Construction, réparation et entretien d'embarcations
Développement de la pêche artisanale
Création d'une unité laitière
Centre de fabrication de vaccins pour le bétail
Acquisition d'un Boeing 737

Les participants se sont mis d'accord pour constituer quatre commissions groupant les pays arabes et les fonds arabes de développement.

Les résultats des entretiens qui se sont déroulés au sein des quatre commissions se présentent comme suit:

Le représentant de la Mauritanie a fait un bref exposé sur la nature des projets et sur les objectifs des plans de développement économique et social, qu'on peut ainsi résumer:

- Exploitation optimale des ressources naturelles;
- Remplacement des principaux produits importés par des produits nationaux;
- Développement de l'artisanat et création de petites et moyennes unités industrielles;
- Réalisation de certains grands projets comme la raffinerie de sucre et celle du pétrole.

Le représentant de la Mauritanie a exposé ensuite un plan de redressement économique et financier qui consiste à réparer les erreurs du passé et dans lequel s'inscrivent les projets proposés à cette réunion. Il a conclu en définissant les mécanismes de coopération qui pourraient permettre aux pays et aux institutions de développement arabes de contribuer à l'effort national de développement industriel en finançant, sous forme de crédits ou de dons ou par la création de sociétés mixtes, des programmes de coopération dans le domaine de la formation et de la recherche industrielle, ou encore par le jumelage des institutions sur un plan bilatéral ou multilatéral.

III. ENTRETIENS PORTANT SUR DES PROPOSITIONS DE PROJETS

Tunisie

La délégation tunisienne a exprimé son désir de contribuer aux projets suivants:

Etablissement d'une usine d'engrais phosphatés

- a) L'expérience tunisienne sera mise à la disposition de la République islamique de Mauritanie si les fonds nécessaires au projet sont disponibles. La délégation tunisienne est prête à :
 - Entreprendre une étude concernant l'exploitation des matières premières;
 - Assurer les cadres techniques nécessaires à l'exploitation des mines;
 - Contribuer à l'organisation et au renforcement de l'appareil administratif du projet.

- b) Des études techniques concernant la production d'engrais chimiques seront entreprises; elles porteront sur :
- La définition de la capacité de production de l'unité;
 - L'étude de productivité;
 - L'étude des procédés de production.
- c) On procédera à un transfert de techniques dans le domaine de la production de l'acide phosphorique selon les méthodes de production de la société tunisienne SIAPE.

Unité de traitement et d'emballage de dattes

L'envoi d'experts pour l'étude du projet sera subordonné au suivi et au financement - auxquels la Tunisie participera - par une tierce partie. Ce projet sera réactualisé par le Centre tunisien des études industrielles.

Complexe agro-industriel sucrier

Le Centre national de recherches industrielles et le Centre national de recherches agricoles procéderont à l'envoi d'experts pour élaborer une étude technico-économique relative à ce projet à condition que le financement de cette étude soit assuré par une tierce partie.

Etablissement d'une briqueterie à Rosso

- a) Assistance technique tunisienne selon la formule "clefs en main"
- Cette assistance peut être assurée par la Société tunisienne d'électricité et de confection mécanique (STECM), filiale de SOTIMACO, ou bien par la société Maghreb Industrie.
- b) Assistance selon la formule "lot"

Construction, réparation et entretien d'embarcations

- Formation du personnel mauritanien auprès de la SOCOME ou d'organismes privés.

Etablissement d'une fonderie à Nouakchott

- Formation professionnelle et initiation au chantier : SOFOMECA + Fonderies réunies - OTEEF (Office national de formation professionnelle);
- Génie civil, construction, charpente par les sociétés : SAMMI - SNIT - ACGM (Installation, montage, gestion, suivi, contrôle de gestion.)

Etablissement d'une tannerie

La partie tunisienne contribuera à ce projet par son expérience dans ce domaine, par le biais du Centre national du cuir et de la chaussure.

Assistance à la réorganisation du Ministère de l'industrie et du commerce

Création d'un Centre de formation professionnelle

Village des artisans à Nouakchott

Pour les trois derniers projets, les modalités de l'assistance tunisienne sont à définir en accord avec les autorités mauritaniennes.

Algérie

L'Algérie déclare qu'elle est disposé à participer à l'effort de solidarité en faveur du développement industriel de la Mauritanie. A cet effet, la délégation algérienne annonce qu'elle apportera une contribution de 400 000 dollars destinée à financer la réalisation des opérations suivantes:

- a) Etude de marché concernant le projet de fonderie de Nouakchott;
- b) Etude de "faisabilité" du projet de tannerie de Nouakchott;
- c) Formation et perfectionnement de personnel mauritanien pour le projet de tannerie.

Les modalités pratiques de l'exécution de ces opérations, qui seront réalisées par des Algériens, seront arrêtées ultérieurement, et d'un commun accord, par les autorités algériennes et mauritaniennes.

Qatar

Après examen de tous les projets proposés, le représentant de Qatar a affirmé que ceux-ci seront soumis aux experts de son pays pour examen afin de déterminer ce qu'il faut réaliser. Il a manifesté un intérêt particulier pour le projet de complexe sucrier ainsi que pour celui du Centre de formation et de perfectionnement professionnel (CFPP).

Koweït

La partie koweïtienne s'est engagée à étudier certains projets proposés afin de contribuer à leur réalisation.

Jamahiriya arabe libyenne

Société arabe libyenne des investissements extérieurs

Après le changement du lieu du projet "Construction, réparation et entretien d'embarcations", on s'est mis d'accord pour transférer les études du dit projet à la société mixte mauritano-libyenne, pour que celle-ci puisse faire connaître son avis. Compte tenu de l'existence d'une étude dont les données essentielles datent d'avant 1979, la partie mauritanienne a demandé une réactualisation de cette étude. Les deux parties ont demandé à l'OADI de charger un expert arabe de réexaminer les données et les possibilités d'exécution du projet. Après cette démarche, des décisions adéquates pourront être prises.

Modernisation de l'abattoir de Nouakchott et laiterie

La Société mauritano-libyenne de développement agricole (SCMALIDA) et la Confédération des employeurs mauritaniens ont montré leur désir de participer au projet sous-mentionné, après qu'elles auront reçu l'avis de la Banque islamique de développement; la partie mauritanienne a manifesté son souhait de coordonner dans ce sens ses actions avec la SCMALIDA.

Fonds saoudien de développement

Après avoir pris note de la liste des projets présentés par la Mauritanie, le Fonds a demandé de plus amples informations pour pouvoir les étudier et formuler les recommandations qui s'imposent. Il a ensuite suggéré que les projets proposés soient insérés dans le cadre d'un plan de développement global, où les priorités seraient observées.

Fonds arabe de développement économique et social (FADES)

Unité de traitement et d'emballage des dattes

Le Fonds s'intéresse aux études préliminaires ainsi qu'à l'étude de faisabilité relative au développement du secteur des dattes afin de contribuer à l'exécution des projets réalisables.

Création d'un Centre national de formation professionnelle

Le FADES entreprendra l'étude du projet de formation professionnelle et il sera possible d'inclure ce projet parmi ceux qui seront examinés au cours de la visite d'une délégation.

Etablissement d'une usine d'engrais phosphatés

Le FADES a exprimé sa préoccupation quant à la réalisation des études préliminaires concernant le projet d'engrais phosphaté et ce partant des études qui ont été entreprises par le Bureau d'études français en 1979 et 1980 ainsi que de l'avis du Ministère chargé de l'industrie au sujet du projet et de l'étude précitées.

Etudes de faisabilité

Au cas où des études de faisabilité viendraient à manquer pour certains projets, le FADES étudiera la possibilité de les financer.

Société arabe de garantie des investissements (SAGI) (Secteurs privé et public)

Après avoir pris connaissance de la stratégie mauritanienne de développement, la Société arabe de garantie des investissements s'est déclarée prête à aider la Mauritanie dans les différents domaines d'intervention comme l'assurance en matière de financement public ou privé. De même, elle est prête à soumettre l'ensemble des études des projets aux investisseurs arabes.

La SAGI s'est engagée, par ailleurs, à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Société "LIZ" aux Emirats arabes unis qui est spécialisée dans la vente des avions, concernant l'achat du Boeing 737 requis par Air Mauritanie. La SAGI entreprendra des démarches similaires auprès des sociétés spécialisées dans la vente des avions.

Banque islamique de développement

Unité de traitement et d'emballage des dattes

La Banque islamique de développement a attiré l'attention sur une étude sur la possibilité de faire revivre l'ancien projet. Elle a déclaré être prête à examiner la possibilité de financer cette étude d'une part et à réaliser le projet d'autre part. Elle entreprendra les démarches nécessaires dans ce but.

Création d'une unité laitière - Modernisation de l'abattoir de Nouakchott -
Établissement d'une tannerie - Unité de production d'aliments pour bétail

La Banque s'intéressera à tous ces projets une fois les études finales réalisées. La partie mauritanienne a saisi la Banque d'une requête officielle pour le financement de ces projets. Une réponse lui sera donnée dans les meilleurs délais.

Organisation arabe de développement industriel (OADI)

La Mauritanie étant rangée parmi les pays arabes les moins avancés, l'Organisation accordera une priorité dans ses programmes à l'assistance à la Mauritanie dans les domaines suivants :

- Réalisation des études de faisabilité - envoi d'experts pour une durée limitée - octroi de conseillers techniques;
- Tenue de stages pratiques - octroi de bourses de perfectionnement.

RECOMMANDATIONS

A la lumière des entretiens qui se sont déroulés entre les pays et les institutions de développement arabes et le Gouvernement mauritanien, les participants recommandent à l'OADI, à l'ONUDI et au PNUD d'accorder une aide financière et technique - dans la limite de leurs possibilités - et cela, en ce qui concerne les projets nécessitant des ressources financières supplémentaires. Ils adressent un appel aux pays et organismes arabes pour que soit fournie une assistance technique et matérielle permettant la réalisation des projets de développement en République islamique de Mauritanie.



Annexe

LISTE DES PARTICIPANTS

ALGERIE

- M. Madjid Oussedik, conseiller au Ministère de l'industrie lourde
- M. Mourad Merad, directeur à la SONACOME
- M. Lyes Benazout, chargé d'études au Ministère de l'industrie lourde
- M. Mustapha Khalfi, chargé de mission au Ministère des industries légères
- M. Mokrane Djouadi, chef de bureau au Ministère des affaires étrangères
- M. Mohamed Seddiki, conseiller à l'ambassade d'Algérie à Nouakchott

IRAQ

- M. Farhan Khidhir Abbas, premier secrétaire à l'ambassade d'Iraq à Nouakchott
- M. Mohamed Zaki, directeur adjoint du Bureau des projets iraqiens à Nouakchott
- M. Jacem Anis Lilo, troisième secrétaire à l'ambassade d'Iraq à Nouakchott

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

- M. Araibi Faraz Ishac, Société arabe libyenne des investissements extérieurs
- M. Hussain Burhan, Banque arabe libyenne de commerce extérieur
- M. Chérif Moctar, président du conseil d'administration de la SOMALIDA
- M. Muftah Dandi, Société arabe libyenne des investissements extérieurs
à Nouakchott

KOWEIT

- S.E. Bedr Ahmed Haddad, ambassadeur du Koweït en République islamique de
Mauritanie

QATAR

- M. Abdallah Ali Al-Abdullah, directeur des affaires industrielles au
Ministère de l'industrie et de l'agriculture

TUNISIE

M. Abdel Haya Sghaier, chargé d'affaires en République islamique de
Mauritanie

FONDS ARABE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

M. Mohamed Azzuz, directeur exécutif
M. Ahmed Mahmoud Idriss, premier expert

SOCIETE ARABE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

M. Ibrahim Hassen Mamouni, directeur général
M. Abdal'ah El Hafedh, technicien à la Direction des opérations

FONDS SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT

M. Sassi Salem, conseiller
M. Mohamed El Ghunaimi

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

M. Almoez Ledin Ellah El Touny, expert des projets industriels

ORGANISATION ARABE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

M. Mohamed Ayyad El Azzabi, directeur général
M. Mohamed Saleh Rouagh
M. Omar Triki, conseiller
M. Bassem Abou Chekha
M. Sayf Eddin Rmahi

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

M. David C. Ganao, directeur de la division des services de conférences, de
l'information et des relations extérieures
M. Mohamed Luqman, chef des relations extérieures
M. Abdul Karim Hasson, administrateur, Section de la coopération économique
entre pays en développement
M. Sieu The Luong, conseiller hors siège en matière de développement industriel,
Dakar

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

M. Edward White, représentant résident, Nouakchott (Mauritanie)



